



## **CAMPAGNE REER 2020 :**

### **FAITES TRAVAILLER VOTRE ARGENT DANS LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DANS LA CROISSANCE VERTE!**

Le 19 septembre 2019, Concertation Montréal (CMTL) a tenu un événement d'envergure au Palais des congrès de Montréal sur le thème de l'investissement vert. Que vous soyez une entreprise, un individu, un.e conseiller.ère en placement ou un.e planificateur.trice, la présente fiche, complémentaire à l'événement, vise à vous exposer en rafale une série de questions, réponses et conseils pour vous aider à démystifier l'investissement vert, mieux connaître votre profil d'investisseur.se et vous orienter avant de passer à l'action.

#### **Panélistes à notre événement :**

**Rosalie Vendette** experte en finance durable, chargée de cours à l'Université de Sherbrooke en investissement responsable et membre du [groupe de travail du Chantier sur l'investissement responsable de Finance Montréal](#).

**Jean-Philippe Renaut**, directeur général d'[Æquo](#).

**Julien Lampron**, Directeur du développement corporatif et affaires publiques chez [Fondaction](#).

**Marc Gauthier**, chef trésorier et chef de placement de l'Université [Concordia](#).

## **Saviez-vous que ?**

Dans un sondage dévoilé en avril 2019 (Cision – Communiqué de presse Mouvement Desjardins – 2019-04-25), 79 % des Québécois.e.s affirment être intéressé.e.s par l'investissement responsable. Or, seul.e.s 14 % des répondant.e.s disent détenir ce type de produit d'épargne. Seulement 10 % des personnes sondées déclarent avoir discuté d'investissement responsable avec leur conseiller.ère.

## **La rentabilité est-elle au rendez-vous?**

Selon Rosalie Vendette, les rendements moyens des investissements verts ou des investissements responsables battent ceux des indices boursiers.

## **Qu'est-ce qu'un investissement responsable?**

L'investissement responsable se définit comme une approche d'investissement incluant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection et la gestion des placements et des investissements.

Obligations, placements garantis, actions, fonds communs, fonds négociés en Bourse : à peu près tous les produits financiers existants sont offerts dans une déclinaison ESG. Un.e conseiller.ère peut donc vous constituer un portefeuille responsable, quel que soit votre profil de risque. Pour trouver un.e spécialiste au Québec, vous pouvez consulter le [répertoire](#) de l'Association pour l'investissement responsable.

## **Qu'est-ce que l'investissement vert?**

L'investissement vert est une pratique qui relève de l'investissement responsable. Elle qualifie généralement l'ensemble des opérations menées par des professionnel.le.s de la finance qui ont pour objectif de favoriser la transition énergétique et d'atténuer l'empreinte environnementale des différents secteurs de l'économie.

## **Le choix d'options d'investissements est-il limité?**

Rosalie Vendette a dénombré plus de 270 produits d'épargne en investissement vert au Canada.

### **Liste non exhaustive**

Fonds communs de placement

- [Fonds Desjardins SociétéTerre](#)

Fonds négociés en bourse (FNB) faibles en carbone ou verts

- [AGF](#)
- [BlackRock](#)
- [BMO](#)
- [Desjardins](#)
- [Evolve ETFs](#)
- [Fidelity](#)
- [Mackenzie](#)
- [RBC](#)

Obligations vertes

- [Desjardins](#)
- [CoPower](#)

### **Qu'est-ce qu'une obligation durable?**

Une obligation verte ou durable est une obligation dont le produit net de l'émission est exclusivement utilisé pour des opérations de financement ou de refinancement de projets environnementaux ou sociaux. Par exemple, Marc Gauthier a émis avec succès pour l'Université Concordia la première obligation durable au Canada. Elle permettra à Concordia de financer en partie le nouvel incubateur des sciences appliquées de son campus Loyola. Il s'agit d'une obligation durable parce que les activités menées à l'intérieur de cet édifice contribueront à l'atteinte d'objectifs de développement durable (ODD) établis par l'Organisation des Nations unies, tels que contribuer à développer des formes d'énergie propres à un coût abordable, bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous.tes et encourage l'innovation.

### **Quel est votre type de profil d'investisseur.se vert?**

Commencez par identifier votre profil d'investisseur.se à titre individuel ou organisationnel. Ceci permettra à vos conseiller.ère.s en placement ou vos planificateur.trice.s financiers de vous présenter des options de placement qui correspondent à vos préférences en matière de critères ESG.

Pour mieux se connaître soi-même, Marc Gauthier suggère de se poser quelques questions : quelles sont nos valeurs personnelles ou organisationnelles, comment se traduisent-elles en priorités dans notre quotidien ou notre organisation?

Vous devez également bien connaître vos investissements actuels. Quel est votre régime de retraite et qui en sont ses gestionnaires? A-t-il une politique d'investissements verts? Quels sont ses investissements?

Vous pouvez demander à des conseiller.ère.s en placement ou des planificateur.trice.s financiers de vous aider à vous situer sur le continuum de stratégies d'investissements (voir ci-dessous). Les questions posées par vos conseiller.ère.s en placement ou vos planificateur.trice.s financiers permettront de déterminer quels types d'investissements correspondent le mieux à votre tolérance au risque, vos attentes de rendement et vos valeurs.

### **Poser des questions pour y voir clair!**

On suggère de poser les questions suivantes pour démystifier les investissements verts et vous assurer que vos conseiller.ère.s en placement ou vos planificateur.trice.s financiers connaissent bien le sujet :

- Comment l'argent est-il investi ?
- Qu'est-ce qui vous qualifie en investissements verts?
- Avez-vous d'autres clients ayant le même profil que moi?
- Quels résultats avez-vous obtenus pour des clients ayant un profil semblable au mien?
- Offrez-vous seulement les produits que vend ou recommande votre entreprise ou en offrez-vous d'autres?
- Comment vous tenez-vous à jour dans ce domaine en constante évolution?
- Pouvez-vous offrir différents types de produits, comme des actions, des obligations durables ou vous spécialisez-vous dans certaines catégories de produits?

Les questions exercent une pression sur les professionnel.le.s de la finance pour qu'ils s'informent sur les investissements verts, ce qui peut contribuer à développer leur intérêt et connaissances sur le sujet.

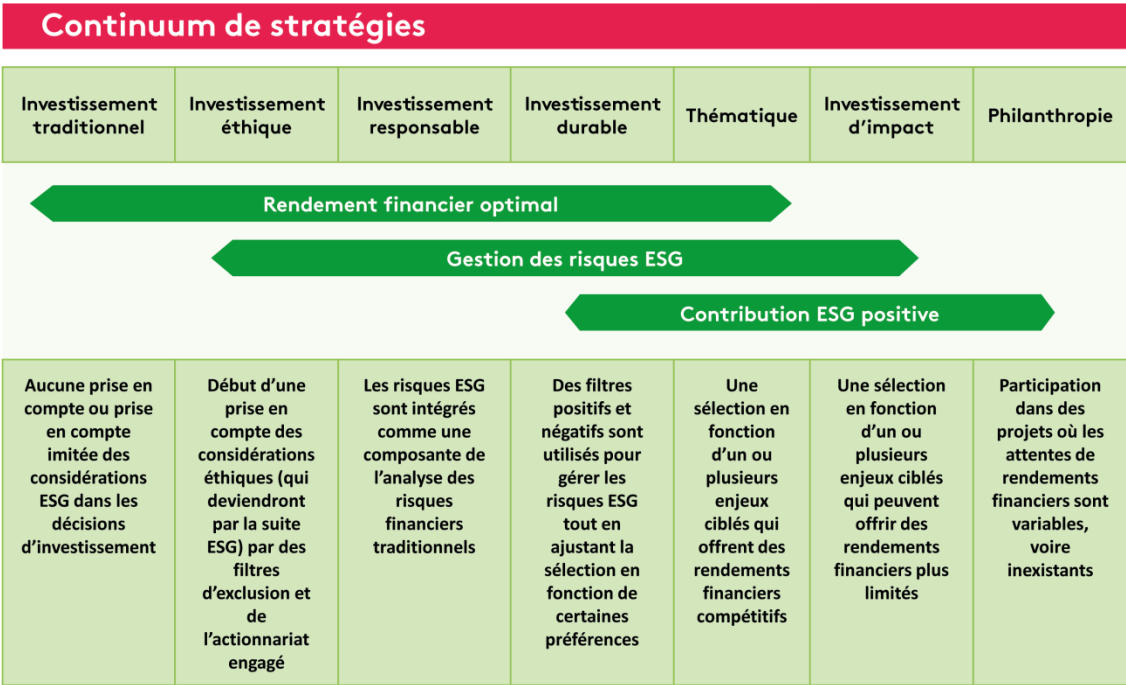


Tableau présenté par Rosalie Vendette (2019)

**Que veut dire décarboniser ses placements?**

Lorsque l'on parle de décarboniser ses placements, on parle généralement d'exclure de ses investissements les entreprises dont 50 % des revenus proviennent de l'extraction ou de l'exploitation pétrolière ou du charbon. Pour éviter d'investir dans les énergies fossiles, on peut se tourner vers les fonds « technologies propres » qui excluent les investissements dans le pétrole ou le charbon. On peut également y arriver, par exemple, selon Julien Lampron, en utilisant des indices excluant les énergies fossiles et le charbon, dont l'indice MSCI ex-fossile, ex-charbon, créé à la demande de Fondation. L'indice a facilité la sélection d'investissements qui leur ont permis de réduire de 51 % l'empreinte carbone de leurs placements sur les marchés boursiers entre 2015 et 2018.

Décarboniser ses placements peut être complexe, car toutes les entreprises ont une empreinte carbone. L'utilisation des énergies fossiles est très répandue et les produits dérivés des hydrocarbures sont très nombreux. Ils entrent dans la fabrication de nombreux objets et produits usuels, des plastiques aux parfums, en passant par les textiles. Il n'est donc pas toujours évident pour un.e investisseur.se de connaître l'ampleur de l'utilisation des énergies fossiles et produits dérivés des hydrocarbures d'une entreprise.

## Comment diversifier son portefeuille

Selon Rosalie Vendette, on peut diversifier ses investissements verts, notamment en faisant affaire avec des conseiller.ère.s en placement ou des planificateur.trice.s financiers spécialisés en la matière. Il est donc important de vous assurer que vos conseiller.ère.s en placement ou vos planificateur.trice.s financiers connaissent les investissements verts, un milieu en constante évolution. Pour les personnes désirant investir par elles-mêmes, Rosalie Vendette suggère les sources d'informations suivantes :

- La firme [Fundata Canada](#) a listé 20 fonds d'actions canadiens avec les meilleurs pointages Environnement, Social et Gouvernance (ESG)
- [Yahoo Finance](#)
- [Morningstar](#)

Si vos actifs se trouvent uniquement dans des comptes enregistrés (REER, CRI, CELI ou REEE) mettre vos placements au service de la transition écologique peut généralement se faire « rapidement ». Mais, selon [Lyne Larochelle](#), si vous avez des placements dans des comptes non enregistrés, où la vente d'actifs déclenche des pertes ou des gains en capital, il faut planifier le changement avec un.e expert.e pour limiter les conséquences fiscales.

## Comment éviter l'écoblanchiment?

L'écoblanchiment, aussi connu sous le terme anglais de *greenwashing*, consiste à effectuer des opérations de relations publiques menées par une organisation, une entreprise pour masquer ses activités polluantes et tenter de présenter un caractère écoresponsable.

Il existe une gamme variée d'indices utilisant les objectifs de développement durable établis par l'Organisation des Nations unies (ONU) comme référence. Les entreprises sont notées sur chacun des éléments afin d'être incluses dans les indices pertinents. Le fait qu'une entreprise soit prête à se faire évaluer et noter appuie le sérieux de sa démarche écoresponsable.

À titre d'exemple, Jean-Philippe Renault suggère de poser les questions suivantes pour vous aider à déceler les indices pouvant indiquer qu'une entreprise effectue de l'écoblanchiment :

- L'entreprise publie-t-elle un bilan environnemental? L'absence de bilan environnemental peut indiquer un manque de suivi de la démarche environnementale de l'entreprise.
- Au fil des années, l'entreprise montre-elle de la constance et une progression dans sa démarche environnementale?

- Est-ce que la ou le PDG a signé le bilan environnemental de l'entreprise? La signature du PDG indique que la direction endosse les résultats présentés dans le bilan et assure un suivi de la démarche environnementale de l'entreprise.
- Les indicateurs, les tableaux et les données publiés sont-ils précis? La présence d'imprécisions peut témoigner d'un manque de rigueur dans la démarche environnementale de l'entreprise.
- Est-ce que le bilan environnemental de l'entreprise fait l'objet d'une vérification indépendante? Une vérification indépendante permet d'obtenir un regard plus neutre et indépendant sur les résultats présentés dans le bilan. Le ou la vérificateur.trice doit pouvoir accomplir son mandat en toute liberté et impartialité.

Il ne faut surtout pas hésiter à poser des questions sur les résultats présentés au bilan, cela aidera l'entreprise à améliorer ou bonifier sa reddition de comptes.

- L'entreprise a-t-elle fait l'objet de controverses ou de poursuites environnementales?
- L'entreprise possède-t-elle une certification environnementale reconnue?

### **Poser des questions dans nos organisations – ça fait aussi avancer les choses !**

Selon Jean-Philippe Renaut, poser des questions envoie un signal clair aux conseiller.ère.s et planificateur.trice.s, prouvant que les investisseur.se.s s'interrogent et demandent plus de détails sur l'impact vert de leurs investissements. Il vous suggère de poser à titre individuel, ou comme représentant.e de votre organisation, les questions suivantes :

- Avons-nous des placements qui respectent l'environnement?
- Avons-nous une politique organisationnelle d'investissement vert?

Les questions posées contribuent à exercer une pression sur le monde de la finance et à faire changer progressivement les façons de faire chez les professionnel.le.s de l'investissement.

L'accroissement des connaissances des investisseur.se.s et des professionnel.le.s de la finance au sujet des investissements verts peut les faire passer de l'intérêt à l'action et ainsi générer des investissements alignés sur les préférences environnementales des client.e.s.

L'investissement vert contribue à faire fructifier l'épargne tout en finançant les entreprises qui s'engagent activement à réduire leur empreinte environnementale et fournir de réelles solutions.

**EN 2020, INVESTISSEZ POUR L'AVENIR !**



**Vidéos thématiques**

1. [Qu'est-ce que l'investissement vert ?](#)
2. [Par où commencer ?](#)